

MADAGASCAR

▪ **Projet CŒUR MONDE**

Construction d'une « école verte » déjà présenté lors de l'AG 2009

Une mission exploratoire a été menée par Christian SAVART de CODEGAZ pour apprécier la faisabilité de ce projet. A la suite, CODEGAZ a donné son accord de principe pour assurer la maîtrise d'œuvre.



La région d'Antsirabe et les bâtiments existants

▪ **Projet CODEGAZ**

Construction d'un bâtiment d'accueil de jour et de nuit pour 16 enfants handicapés moteurs et mentaux nécessitant des soins permanents.

Action menée par la congrégation des sœurs de Jeanne DELANOUE à Morondava, implantée à Madagascar depuis 35 ans elle anime un Centre d'enseignement spécialisé au profit des enfants et adolescents handicapés moteurs ou mentaux à NAMAHOVA à 3 kms de MORONDAVA.

Ce centre accueille des enfants de 6 à 14 ans :

- handicapés mentaux (essentiellement des trisomiques) qui reçoivent un enseignement qui leur permet un minimum de vie sociale.
- handicapés physiques bénéficiant d'une scolarité normale. Certains intègrent ensuite le centre d'apprentissage des sœurs DELANOUE (sur le même site) et selon ce que permet leur handicap, apprennent à fabriquer des prothèses de très haute qualité et des chaussures orthopédiques. D'autres passent le baccalauréat au lycée catholique voisin.

Le but des sœurs est que le maximum de pensionnaires devienne autonome sur le plan financier.

Au-delà de l'enseignement, les sœurs assurent également les soins médicaux et la rééducation fonctionnelle de leurs pensionnaires.

La capacité d'accueil du centre étant insuffisante, chaque semaine, une sœur fait une tournée en brousse pour soigner des handicapés très agités et qui vivent dans des conditions très difficiles.

Les structures actuelles ne permettent pas aux sœurs d'accueillir autant de handicapés qu'elles le souhaiteraient et de ce fait, d'utiliser pleinement leurs compétences.

De plus, il faut noter que les autorités civiles malgaches ne prennent pas en charge le handicap physique et mental.



bâtiment existant



la sœur entre dans la danse !